Elaborer un plan de maîtrise sanitaire : application de la méthode HACCP

PUBLIC CIBLE

Porteurs de projets, agriculteurs.trices et porteurs de projets de l'Aveyron et départements limitrophes

OBJECTIFS

Identifier les risques sanitaires et la maîtrise des points critiques dans le cadre de l'élaboration de son plan de maîtrise sanitaire

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Présentation de la réglementation en vigueur
- Présentation des guides de bonnes pratiques d'hygiène relatifs à la transformation végétale
- Rappel des règles de bonnes pratiques d'hygiène (nettoyage et désinfection, lutte contre les nuisibles, santé du personnel, gestion des températures, potabilité de l'eau)
- Présentation de la méthode HACCP : Identification des risques sanitaires et maîtrise des points critiques
- Présentation des règles de traçabilité et de gestion des produits non conformes
- Détermination et mise en place des contrôles à effectuer
- Elaboration de documents de contrôles
- Bilan de fin de formation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Travaux pratiques
Un support de formation est remis à chaque stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert,qualiopi,datadock

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 09/01/2023

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

TARIFS

Adhérent	**224 €**
Non adhérent	**224 €**
Non agricole	**224 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Elisa MICHEL-MAYNIER
addear12@orange.fr
ADDEAR de l'Aveyron
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510
Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
N° d'organisme de formation : 73120041012

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Pour s'inscrire, contactez-nous par mail ou par tél. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite. Le repas est partagé

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
16/01/2023	Maison des Paysans 7 côte d\'Olemps 12510 Aveyron	CFPPA de Florac

THÈMES

S'installer en AP | Création d\'activité / diversification | Pratiques et productions agricoles

FINANCEURS

VIVÉA — Accompagner. Former. Cultiver l'avenir. | pôle emploi

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)